CANDIAC

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
POUR L'IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 2 973 118
AU 170, BOULEVARD JEAN-LEMAN

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Candiac étudiera, le **14 novembre 2022 à 19 heures**, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, une demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé sur le lot 2 973 118, au **170, boulevard Jean-Leman**, dans la zone C-502.

La demande présentée a pour but d'autoriser la dérogation mineure suivante au *Règlement 5000 de zonage* :

- Une enseigne sur marquise affichant des logos *Shell,* lesquels comportent un éclairage lumineux translucide au lieu d'un éclairage par réflexion.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Candiac, le 27 octobre 2022

Pascale Synnott, avocate
Greffière et directrice
Services juridiques